

# LA BCVS VERSE UN MONTANT SECRET À LA CAISSE DE PENSION DES ENSEIGNANTS

**Valais**

**15 mars 2010 - 09:18**

**La BCVs a accepté de verser un montant tenu secret à la Caisse de retraite du personnel enseignant. Ce versement met un terme à une affaire née des agissements d'un ancien cadre de la BCVs dans la gestion de cette caisse.**



«Des négociations ont été entreprises entre la BCVs et la Caisse de retraite du personnel enseignant», a déclaré le conseiller d'Etat Claude Roch devant le Grand Conseil. Ces discussions ont été lancées pour mettre un terme à un différend né des agissements d'un ancien cadre de la banque dans la gestion d'un portefeuille dit anti-cyclique. Une transaction a été adoptée en mars 2009. «Par gain de paix, la BCVs a accepté de verser un montant à la CRPE,

sans reconnaître de torts.» Le montant en question n'a pas été divulgué par le président de l'Exécutif cantonal, mais ce dernier a précisé que ce versement avait mis un terme à l'affaire.